

Relevé de décisions

Réunion plénière Conseil de Quartier Bastille/ Popincourt

Mercredi 5 juin – Centre social Solidarité Roquette – 47 rue de la Roquette

Rappel de l'ordre du jour :

Venez partager des nouvelles de notre quartier !

I) L'actu de votre Conseil de Quartier (ateliers et inter-CQ)

Solidarité-Santé : venez faire la fête le 8 juin !

CQ-Sympa : convivialité et vivre ensemble

Culture

Cadre de vie - Propreté et Nuisances sonores

Végétalisation et écologie : état d'avancement de l'aménagement du boulevard Richard Lenoir et de la concertation relative au plan biodiversité

Embellir votre quartier en 2025

Budget participatif

Bilan des CQ

II) Lecture et vote des vœux présentés par le Conseil de Quartier

Documents annexes : Les deux vœux du conseil de quartier qui avaient été lus à la précédente plénière et qui seront proposés au vote.

III) Des projets pour notre quartier : vos idées, vos suggestions et vos questions ?

Inscrivez-vous aux ateliers du Conseil de quartier

Choisissez votre projet pour la rentrée

IV) Verre amical

Introduction

Monsieur François VAUGLIN, Maire du 11^e arrondissement est présent.

Madame Emma RAFOWICZ, Adjointe au maire chargée de la culture, de l'artisanat et du Patrimoine, référente du Conseil de quartier Bastille Popincourt, est excusée.

Accueil par le Directeur du centre social Solidarité Roquette. Les jeunes du centre social présentent rapidement les activités du centre et deux membres de l'association *Les Mamas du 11* présentent leur association.

Deux membres du groupe d'animation du conseil de quartier Bastille/Popincourt expliquent ce qu'est un conseil de quartier pour accueillir les nouveaux et nouvelles. Les ateliers thématiques sont présentés. Les habitantes et habitants qui souhaitent rejoindre un atelier thématique peuvent s'inscrire sur les feuilles d'inscription situées à l'entrée de la salle.

1 - L'actu de votre Conseil de Quartier (ateliers et inter-CQ)

- Atelier Solidarité-Santé : venez faire la fête le 8 juin !

Présentation de ce point par un membre de l'atelier qui rappelle que l'atelier Solidarité-santé a participé activement à l'organisation de la Fête de quartier qui a eu lieu le samedi 8 juin de 9h à 17h30 : animations, bal dansant, jeu historique du quartier, vide grenier, concert de l'ensemble polynotes, buvette et buffet gratuit. Toutes ces activités étaient animées par des bénévoles du centre social Solidarité Roquette.

Les référents de l'atelier rappellent que, sur ce type d'événement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à l'installation des barnums, des tables et des chaises.

Comme chaque année, l'atelier Solidarité-Santé finance avec leur budget de fonctionnement des dons de fournitures scolaires, pour venir en aide aux familles en difficulté. Les dons auront lieu à la rentrée scolaire de septembre.

Le goûter de Noël, organisé en décembre 2023 à l'école Keller, sera renouvelé en décembre 2024.

- CQ-Sympa : convivialité et vivre ensemble

Le référent de l'atelier CQ-Sympa présente les trois projets portés par l'atelier :

1^{er} projet : il s'agit des apéros citoyens qui sont organisés chaque premier jeudi du mois à la Maison de la vie associative et citoyenne (MVAC) située au 8 rue du Général Renault. Pour résumer la logique de ces apéros, le référent explique que « la convivialité permet de réenchanter le collectif en vue de faire vivre la démocratie locale ».

Le prochain apéro a lieu le lendemain de la plénière, jeudi 6 juin. Il s'agira d'un apéro cosmopolitain qui permettra à chaque association où habitant du quartier de mettre en avant sa culture.

2^e projet : il s'agit d'un projet intergénérationnel consistant à l'organisation d'un apéro de quartier avec un groupe de jeunes de 18 à 30 ans. L'objectif ? Conclure l'année scolaire par cet apéro (le 4 juillet)

3^e projet : il s'agit d'organiser des apéros citoyens de proximité, dans un micro-quartier. « On peut parler d'hyper-voisinage, pour se faire rencontrer les collectifs. ».

Les réunions de l'atelier ont lieu chaque 3^e jeudi du mois à la Mairie.

- Atelier culture

Le référent de l'atelier annonce qu'il y a eu peu de réunions, et que le travail a surtout été fait en interCQ Culture-Art.

Par ailleurs, il est rappelé que le concours photo L'EAU DANS LE 11^e a rencontré un franc succès et que les photos sont toujours exposées sur les grilles du square Gardette.

Trois événements sont en cours de réflexion, dont un avec un habitant autour d'un projet artistique de dessins des lieux patrimoniaux du 11^e qui seront exposés.

- Atelier cadre de vie - espace vert : état d'avancement du projet d'aménagement du boulevard Richard Lenoir.

Le projet est présenté par un des membres de l'atelier qui rappelle que les objectifs de ce projet de réaménagement urbain sont d'apaiser les circulations et de végétaliser le boulevard Richard Lenoir. Le projet a commencé dès l'automne 2023 et consiste principalement en le retrait des grilles latérales et à des travaux pour l'aménagement d'une vélo-rue sur le boulevard Jules Ferry.

Les ateliers végétalisation écologie & l'atelier Cadre de vie ont travaillé conjointement pour transmettre à la mairie leurs idées sur ce projet.

Une membre du conseil de quartier, également membre du collectif *Sauvons Jules et Richard*, s'exprime pour souligner le manque d'information et de concertation ressenti par les conseillers de quartier. Elle revient sur la genèse du projet et de la concertation, qui, selon lui, reste lacunaire. La concertation était assurée par un prestataire externe (l'agence Trait Clair) et consistait en l'organisation de plusieurs réunions publiques/ateliers et la passation d'un questionnaire (format numérique et physique) qui a permis d'obtenir 573 réponses. Les questions portaient sur les types de jeux pour enfants, la végétalisation basse ou haute, les agrès sportifs, etc.

La conseillère de quartier reprend la parole pour dire que selon elle le questionnaire ne comportait en effet pas de question de fond et qu'une pétition pour sauver les 4 squares a réuni environ 7 000 signatures. Dans cette pétition, les habitants souhaitent également porter l'attention sur la sécurité des enfants qui circulent dans les squares. Cette circulation pourrait être rendue dangereuse du fait du retrait des grilles. Pour régler ce problème, des « enclos autour des toboggans » dans le square May Picqueray ont été installés. A ce sujet, une proposition a émané de l'atelier Cadre de vie du conseil de quartier avec des portiques autour des squares pour permettre le passage sur toute la longueur de la Promenade.

Les Conseils de quartier rappelle que l'association *France Nature Environnement* (FNE) a pointé la nécessité d'une étude d'impact sur la faune et la flore, les circulations et l'évolution de la commercialité. À ce titre, l'association a déposé un recours pour abus de pouvoir concernant un projet de plus de 10 hectares, sans enquête publique. Si le référé suspensif des travaux a été obtenu, les ouvriers ont quand même commencé à retirer des grilles sur le square. Le 28 mai, le Tribunal Administratif a donné raison à l'association : le projet nécessite une étude d'impact, et les travaux ont été suspendus, incluant les quais de Jemmapes et de Japy pour la construction de la vélorue.

Les conseillers de quartier et l'association explique qu'ils ne souhaitent cependant pas engager un recours devant le Conseil d'État pour éviter un blocage de plus de 6 mois dans l'attente d'une décision. L'objectif étant de ne pas bloquer le projet mais de l'améliorer en concertant davantage les habitants, les commerçants et les structures associatives du territoire.

Intervention de M. François VAUGLIN, Maire du 11e arrondissement :

« Ce projet a été conçu et porté avec et pour les 140 000 habitants du 11e. Les habitantes et habitants ont donné mandat à l'équipe municipale pour porter un projet municipal lors des dernières élections. Le projet de réaménagement du boulevard Richard Lenoir s'inscrit dans un projet d'ensemble, une vision globale pour une ville plus agréable pour les parisiens et parisiennes. Il se matérialise par un projet de transformation des quais en une « coulée verte » avec une évolution du plan de circulation depuis le 10e arrondissement.

Le lancement de la concertation et l'emballage médiatique ont déjà amené à amender le projet en retirant les pelouses initialement prévues. En revanche la continuité piétonne à partir de Bastille jusqu'au croisement avec le boulevard Voltaire n'évoluera pas.

Le juge de première instance a déclaré que tous les travaux dans le 10e et le 11e sont suspendus en l'attente de la décision du juge de pourvoi devant le Conseil d'État qui tranchera. Le juge aura deux options : rejeter le pourvoi ou donner raison à la Ville afin de lui permettre de mener à bien ce projet. Dans l'attente de cette décision, l'ouverture et la sécurisation des espaces sont en cours ».

Questions complémentaires avec les élus : Monsieur Luc LEBON, adjoint au Maire chargé de l'espace public et des sports, Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation et Madame Joëlle MOREL, adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi.

- Un conseiller de quartier : « Existe-t-il une loi pour protéger les enfants qui jouent sur les toboggans? »
- Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation : « Les aires de jeux doivent impérativement être sécurisées. Le projet est phasé, les jardinières, la voirie et les aires de jeux vont être agrandies et seront en accord avec les législations en vigueur ».
- Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation : « En ce qui concerne les grilles et la biodiversité ; les grilles qui ont été déposées ne protégeaient pas la biodiversité. Les futures grilles latérales prévues permettront de préserver intégralement la bande de végétalisation existante. Par ailleurs, le projet permettra de tripler la superficie de ces bandes de végétation (6m de large au lieu de 2m). Ces bandes seront protégées par des bordures, et non pas par des grilles. Cela permettra d'ouvrir cet espace qui est aujourd'hui cloisonné. Le projet permettra de créer un réservoir de biodiversité beaucoup plus important. À ce sujet, les services de la ville ont produit des notes mettant en avant la préservation de la biodiversité sur ce boulevard. Afin d'éviter les vols et les intrusions, nous avons choisi des aménagements arbustifs très denses qui permettront de dissuader ces comportements ».
- Une conseillère de quartier : « L'entretien est-il prévu pour préserver les végétaux ? »
- Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation : « Je partage cette alerte. L'entretien est crucial pour la végétalisation massive de Paris. Il y a 7 équivalents temps plein sur ce boulevard, en plus de la régie de quartier, ce qui est significatif. Il s'agit de l'espace vert qui mobilise le plus de moyens humains pour assurer son entretien sur le onzième arrondissement ».
- Une habitante : « Le projet est-il sur la feuille de route de Madame Hidalgo ? Qui est le « nous » derrière ce projet comme l'a dit Monsieur le Maire ? »
- Monsieur Florent HUBERT : « Ce projet fait l'objet de discussions au sein de l'équipe municipale menée par François Vauglin sur le onzième arrondissement. Il s'agit d'un projet de mandature, sur plusieurs arrondissements, porté par la majorité municipale. Nous essayons au maximum d'assurer la continuité de la concertation sur ce projet et cherchons à restituer aux mieux les résultats de ces échanges à l'ensemble des parties prenantes ».
- Monsieur Florent HUBERT : « Le projet a vocation à lier entretien et amélioration de l'existant en discussion avec les habitantes et habitant. Mener une concertation ne veut pas dire être d'accord sur tout ; il est impossible qu'un projet satisfasse en tout point tout le monde. Par le biais de cette concertation, nous souhaitons prendre en compte l'ensemble des avis des habitants du onzième arrondissement afin de stabiliser un projet qui reflète au maximum l'intérêt général. C'est un projet de mandature qui nous tient à cœur en ce qu'il permettra d'améliorer le cadre de vie des parisiens et parisiennes en augmentant considérablement la surface d'espaces verts. Cela dit, sur la restitution des échanges de la concertation, il y a toujours des marges d'amélioration et nous entendons vos remarques »

Plan de biodiversité :

Le référent de l'atelier expose le plan de biodiversité avec 859 réponses en ligne. Le plan prévoit de végétaliser les pieds d'arbre pour récupérer l'eau, débitumer et introduire plus de verdure afin de préserver les animaux sauvages, d'augmenter les prairies et les haies, de favoriser la pleine terre, d'augmenter le milieu aquatique et humide, de végétaliser les berges, d'ouvrir la Bièvre, d'arrêter l'utilisation de pesticides, et de traiter les problématiques liées à la présence des surmulots. Le résultat de cette concertation sera finalisé fin 2024 et voté au conseil de Paris en 2025. Le compte-rendu sera disponible en ligne sur le site de la Ville de Paris.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de la Démocratie, de la Participation et de la prospective, indique que les retours des concertations sont toujours disponibles en ligne.

Atelier nuisances sonores – InterCQ :

La référente de l'atelier fait état de l'avancement concernant les nuisances sonores, suite à un constat posé par Monsieur Emmanuelle GREGOIRE, premier adjoint à la Maire de Paris, et à la réunion d'un comité de concertation sur le bruit par la Mairie de Paris. Une demande similaire émane également de l'InterCQ du 11e arrondissement, avec des échanges en cours suite à l'information reçue du CQ Paris-Centre.

Madame Joëlle MOREL, adjointe au Maire chargée du commerce, du développement économique et de l'emploi indique ne pas avoir d'informations spécifiques sur la création d'un comité dans le 11e arrondissement,

Intervention d'une conseillère de quartier qui souligne l'importance de ne pas limiter le comité aux seules terrasses, mais d'inclure tous les établissements recevant du public. Elle note que les bistrotiers n'ont pas encore été ajoutés dans le comité nuisance sonore de Paris Centre.

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, adjoint au Maire chargé de la Démocratie, de la Participation et de la prospective, indique que le livre blanc qui a été rédigé par les conseillers de quartier est une réussite. Il note également que l'utilisation de « méduses » pour mesurer le volume sonore est un dispositif complexe qui demande des études.

Atelier Embellir votre quartier en 2025 :

Les travaux sur l'avenue Ledru Rollin sont presque terminés. Une question est posée à Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts, de la biodiversité et de la végétalisation, concernant les suites à donner sur l'audit des pieds d'arbres produit par les conseillers de quartier. L'audit lui a été remis et a été transmis aux services compétents.

Monsieur Florent HUBERT, adjoint au Maire chargé des espaces verts remercie les conseillers de quartier pour ce travail de qualité et explique qu'il « se battra pour qu'un plan de traitement des pieds d'arbres soit mis en place (même sans végétalisation supplémentaire) afin de refaire l'avenue tout en assurant la sécurité, la circulation vélo et la végétalisation. Pour les pistes cyclables, il y a eu une mobilisation des associations et un débat entre la Mairie de l'arrondissement et la mairie centrale. Les retours des experts techniques montrent que le potentiel de végétalisation n'est pas énorme ». Enfin, monsieur Florent HUBERT explique avoir conscience des frustrations qui peuvent être engendrées par les concertations - notamment du fait des temporalités de mise en œuvre des projets.

Concernant le projet Embellir votre quartier (EVQ), un conseiller de quartier présente le modèle de diagnostic sensible mis en œuvre à titre expérimental au sein du quartier Saint-Bernard par les conseillers de quartier :

- 12 entretiens qualitatifs avec des acteurs locaux menés par des membres du conseil de quartier ;
- Des séances de portages de parole dans l'espace public ;

- Des ateliers à destination des habitants et des acteurs du quartier pour formuler des propositions pour embellir le quartier ;
- Des marches exploratoires à destination des habitants du quartier :
- L'association des étudiants de l'EIVP. Les étudiants vont produire un diagnostic du quartier. Ce diagnostic sera présenté aux conseillers de quartier une fois terminé.

Le compte-rendu de l'atelier EVQ doit être ajouté au compte-rendu actuel.

Un membre du groupe d'animation invite les participants à participer aux marches exploratoires proposées par le conseil de quartier dans le cadre de la démarche Embellir Votre Quartier.

- **Espaces verts – Végétalisation**

Présentation de la nouvelle référente de l'atelier Espaces verts et végétalisation, qui invite à rejoindre l'atelier. L'atelier a précédemment travaillé sur l'état des lieux des pieds d'arbre du quartier, et est également mobilisé sur le projet de réaménagement de la Promenade Richard Lenoir/Jules Ferry.

- **Budget participatif**

Un membre du conseil de quartier était présent pour représenter le conseil de quartier lors de la commission ad hoc du Budget Participatif.

Il explique aussi ce que cette commission est présidée par le Maire et réunit tous les représentants des services qui arbitrent la faisabilité des projets. Le Maire peut repêcher certains projets.

Actuellement, 55 projets sont à l'étude, et 10 projets regroupés seront présentés au vote.

Pour le quartier, 3 projets retenus sont : "Donnons de la couleur à nos murs", "Solidarité Roquette fait sa transition écologique" et "Expérimentons un tiers lieu dans le quartier". Un projet intéressant sur l'ébénisterie avec les encombrants est également mentionné.

- **Bilan des Conseils de Quartier**

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion.

2 - Lecture et vote des vœux présentés par le Conseil de Quartier

Les vœux suivants avaient été lus lors de la précédente plénière, mais des vices de procédure avaient empêché leur vote. Ils sont donc soumis à une nouvelle lecture et à un vote.

- **Vœu 1 : sur l'écriture inclusive**

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie, de la Participation et de la prospective, a précisé que ce vœu doit concerner la vie du quartier, ce qui n'est pas le cas ici. La Mairie ne soutiendra donc pas ce vœu.

Résultats du vote (14 votants) :

Contre : **2**

Abstentions : **4**

Pour : **8**

Le vœu est adopté.

- **Vœu 2 : sur l'usage du français**

Monsieur Jean-Pierre CORSIA, Adjoint au Maire chargé de la Démocratie, de la Participation et de la prospective, a également indiqué que ce vœu doit concerner la vie du quartier, ce qui n'est pas le cas ici. La Mairie ne soutiendra pas ce vœu. De plus, selon lui, ce n'est pas une réalité.

Résultats du vote (14 votants) :

Contre : **1**

Abstentions : **7**

Pour : **6**

Le vœu n'est pas adopté.

3 - Des projets pour notre quartier : vos idées, vos suggestions et vos questions

Les participants sont invités à s'inscrire aux ateliers du Conseil de quartier et à choisir leur projet pour la rentrée.

Un nuage de mots est disponible. Pour recueillir les idées, des post-it sont mis à disposition pour noter les suggestions des citoyens et citoyennes. A l'écran sont projetés des QR codes pour rejoindre les ateliers ou écrire un mail à democratielocale11@paris.fr.

4 – Fin de la plénière et verre amical.